

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize février, le Conseil Municipal réuni à la Mairie, après convocation légale en date du 08/02/2018 sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DESHAYES, Maire de BELLOU LE TRICHARD.

Etaient présents : DESHAYES J-P, FRADIN M, KERVEILLANT M, FLAHAULT M-J, TAFFORY L, BRISSET S, COLAS A, LEMARIÉ S, MAUGER A.

Etait excusée : DEBRAY C.

Etait absent : PIGEON J-L

Un scrutin a eu lieu, MAUGER A a été élu secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes.

Le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2017 est approuvé.

1 – TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de rénovation de la salle sont prévus cette année afin de poursuivre la réfection débutée en 2016 par les travaux de toiture. Pour ce faire plusieurs devis ont été sollicités auprès d'entreprises locales. Il convient de définir si une isolation doit être réalisée ou simplement des travaux de peintures. Michel FRADIN ayant rencontré les entreprises sollicitées, présente l'ensemble des devis reçu ainsi que les comparatives prestations / prix pour chaque lot.

Nous avons reçu 3 devis pour la peinture, 2 pour l'isolation et 2 pour le chauffage.

Afin de pouvoir pérenniser des murs propres et sains suite à la réalisation des travaux et dans un souci d'économie d'énergie, l'isolation des murs est retenue par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, retient et valide les propositions suivantes :

- Pour l'isolation : **Anthony GUILHERME** 5418.54 €HT
- Pour la peinture : **Bruno DUBUISSON-LECHENE** 3733.22 €HT
- Pour le chauffage : **EURL Sébastien GIMONET** 3274 €HT

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à :

- SIGNER les devis et tous documents relatifs à ces travaux.
- INSCRIRE la dépense au budget 2018.
- MANDATER les factures.

2 – AMENAGEMENT DU SITE CINERAIRE

Monsieur le Maire expose que suite au dernier Conseil municipal, une rencontre avec l'entreprise de pompes funèbres Pellodi de la Ferté Bernard a eu lieu, afin d'échanger sur notre projet d'aménagement d'espace cinéraire. Michel Fradin, Marie-José Flahault et Sylvie Lemarié s'y sont rendus.

Suite à cette rencontre, des devis nous sont parvenus afin de venir compléter ceux reçus l'année dernière de la Société SBT Colombarium. Un devis pour l'installation de 3 cavurnes, et 3 devis pour l'installation de cases de colombarium. Concernant ces derniers, le modèle est identique seul le choix du marbre diffère.

Après présentation des devis et modèles, Monsieur le Maire propose au membre du Conseil de valider la proposition retenue par la commission à savoir :

- Pour les cavurnes, le devis de l'entreprise Pellodi. Montant 570 € HT.
- Pour le colombarium, le devis de l'entreprise Pellodi, modèle Rose Clarté (marbre français), pour 3 cases. Montant 3344.40 € HT

Monsieur le Maire précise que la commission a motivé son choix par la proximité et le sérieux de l'entreprise. Le choix d'un marbre français, plus onéreux mais de meilleure qualité et qui assure une teinte identique même si nous devons commander des cases supplémentaires à l'avenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les propositions retenues par la commission et autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commandes.

Il conviendra lors du prochain Conseil de définir les tarifs des concessions et de travailler à l'élaboration d'un règlement intérieur du cimetière.

QUESTIONS DIVERSES

☞ Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il devient urgent de procéder à la réfection du chemin de la Renardière, très abîmé. Il convient d'inscrire cette dépense au budget 2018.

☞ Le lavoir étant en très mauvais état, il sera envisagé de le restaurer dès l'année prochaine.

☞ S Brisset fait part d'un problème découlement naturel des eaux en amont de sa propriété. Elle demande ce qui peut être envisagé pour limiter cela. Monsieur le Maire va prendre contact avec la DDT.

☞ Le repas du 8 mai aura bien lieu à cette date.

☞ Le robinet de la salle polyvalente va être remplacé par un mitigeur à douchette.

☞ Mme Chartier a soumis l'idée d'installer une petite bibliothèque dans le hall d'entrée de la mairie. Il sera procédé à son installation après les travaux de réfection prévus dans l'année.

☞ La commune ne disposant pas de lame de déneigement, il conviendra de voir avec la commune de Pouvrai pour une mutualisation (peut-être en contrepartie de la tondeuse comme évoqué lors de la précédente réunion. A étudier).

☞ Madame LENOIR demande s'il est possible d'acheter des fleurs au printemps en vue d'embellir les abords de notre salle polyvalente. Elle propose de s'occuper de leur entretien.

Séance levée à 22h30